
Procès-verbal de la rencontre du conseil d'administration du Regroupement des Sauvaginiens du Lac-Saint-Pierre tenue le 14 septembre 2011 au Centre d'interprétation de Baie-du-Febvre à partir de 19 h 08

Étaient présents :

Alain Desmarais, Jean-Noël Marchand, Joanie Otis, Jean-Guy Dupuis, Claude Boissonneault, Pierre Jetté, Yvon Courchesne, François Bergeron, Alec Delage, Stéphane Crépeau

Étaient absents :

Antoine Courchesne, Normand Gariépy

Formant quorum sous la présidence de M. Alain Desmarais.

1. Ouverture de l'assemblée

Le président M. Alain Desmarais souhaite la bienvenue à tous les directeurs présents et déclare la séance ouverte à 19 h 30.

Lecture et adoption de l'ordre du jour

Résolution RS/CA-01/14-09-2011

Il est proposé par M. François Bergeron, appuyé par M. Yvon Courchesne et unanimement résolu d'adopter l'ordre du jour suivant :

1. Ouverture de l'assemblée et adoption de l'ordre du jour;
2. Adoption du procès-verbal de l'assemblée du 8 juillet 2011;
3. Suivi du procès-verbal :
 - 3.1 Aire de repos;
 - 3.2 Île de Grâce;
 - 3.3 Chasse aux cormorans;
 - 3.4 Hébergement du site Internet;
 - 3.5 Bulletin.
4. Rapports financiers;
5. Correspondance
6. Affaires nouvelles
 - 6.1 Affichage dans le sanctuaire de Nicolet;
 - 6.2 Nomination Pro-Staf Stéphane Crépeau;
 - 6.3 Achat banc de scie pour réseau nichoir;
 - 6.4 DVD Dominique Hébert;
 - 6.5 Baie Lavallière
 - 6.6 Souper des Fêtes
 - 6.7 Sondage
 - 6.8 Commune : pancarte et reprofilage
7. Levée de l'assemblée

2. Adoption procès-verbal du 8 juillet 2011

Trois modifications sont apportées au procès-verbal déposé aux membres.

Résolution RS/CA-02/14-09-2011

Il est proposé par M. Yvon Courchesne, appuyé par M. Alain Desmarais et unanimement résolu d'adopter le procès-verbal tel que modifié.

3. Suivi au procès-verbal

3.1 Aire de repos;

M. Jean-Guy Dupuis fait un compte-rendu de la rencontre du Groupe faune où Mme Dombrowski énonce deux solutions :

- Entre 25 et 30 000 \$ pour installer des balises informationnelles (n'empêche pas le passe, mais empêche les activités de chasse)
- Créer un refuge de juridiction fédérale qui prendrait beaucoup plus de temps et de ressources.

CONSIDÉRANT les deux options présentées par le MRNF (Pascale Dombrowski).

CONSIDÉRANT les délais de l'intervention pour la création d'un Refuge.

CONSIDÉRANT l'importance de délimiter rapidement l'aire de repos pour permettre l'intervention des agents de la faune.

Résolution RS/CA-03/14-09-2011

Il est proposé par M. Alain Desmarais, appuyé par M. Alec Delage et unanimement résolu d'adopter la proposition concernant l'installation de balises informationnelles.

3.2 Île de Grâce;

M. Alain Desmarais explique qu'il a donné le mandat de faucher la bande de nidification vouée à entretenir (doit être fauché aux cinq ans). M. Alain Desmarais affirme que si la bande est belle l'année prochaine, il serait intéressant de faire l'inventaire des nids dans la prairie.

3.3 Chasse aux cormorans;

Présentement, les administrateurs n'ont pas suffisamment d'information pour se prononcer sur la chasse aux cormorans.

3.4 Hébergement du site Internet;

M. Yvon Courchesne a eu des nouvelles de Mme Mylène Raymond qui offrira le service d'hébergement du site Internet à bon prix. M. Alain Desmarais précise que l'important c'est de pouvoir apporter des modifications au site Internet. À la demande de M. Jean-Guy Dupuis, M. Yvon Courchesne propose que nous prévoyions un type d'hébergement nous permettant d'ajouter quelques vidéos sur notre site et transférer les plus anciens sur YouTube.

3.5 Bulletin.

M. Alain Desmarais propose aux directeurs de prendre des photos et les envoyer à M. Normand Gariépy et propose un article sur le dossier de la Baie de Lavallière. Mme Joanie Otis propose de demander à M. Normand Gariépy envoie un courriel aux membres à propos des articles qui désire rédiger pour le bulletin.

4. Rapport financier

Le trésorier, M. François Bergeron, présente le solde des comptes en date du 31 août 2011. Le solde présenté était de 35 782,82 \$.

Listes des dépenses :

Jean-Guy Dupuis : 173,51 \$ (2 repas, clefs, carte de téléphone)

Alain Desmarais : 666,79 \$ (timbres, essences, banc de scie)

François Bergeron : 83,50 \$ (cartouche d'encre, timbres)

Yvon Courchesne : 34,17 \$ (Clef USB)

Claude Boissonneault : 87,41 \$ (frais de réunion)

Joanie Otis : 9,23 \$ (lettre enregistrée)

Résolution RS/CA-04/14-09-2011

Il est proposé par M. Yvon Courchesne, appuyé par M. Claude Boissonneault et unanimement résolu d'adopter le rapport financier présenté.

5. Correspondance

- Lettre enregistrée au Maudit Français (Interdiction de chasse sur la commune).
- Lettre Zone d'interdiction de chasse de Nicolet.

6. Affaires nouvelles

6.1 Affichage dans le sanctuaire de Nicolet;

Le Service canadien de la faune évalue une solution temporaire, puisque la Défense nationale interdisait la pose de pancarte en raison de la présence d'obus. Possiblement que des poteaux seront coulés avec du béton dans des 5 galons (encrages) pour être déposé dans le fond de l'eau.

6.2 Nomination Pro-Staff Stéphane Crépeau;

M. Stéphane Crépeau étant absent, ce point est remis à la prochaine rencontre.

6.3 Achat banc de scie pour réseau nichoir;

M. Alain Desmarais a acquis un banc de scie pour le Regroupement des Sauvaginiers du Lac-saint-Pierre voué à la construction des nichoirs à canard.

6.4 DVD Dominique Hébert;

M. Stéphane Crépeau étant absent, ce point est remis à la prochaine rencontre.

6.5 Baie Lavallière

M. François Bergeron explique le problème des agriculteurs limitrophes à la Baie Lavallière. Des problématiques d'écoulement des eaux sont dues aux aménagements de Canards illimités, mais les problèmes de sédimentations sont dus à l'agriculture. Canards Illimités devraient faire deux marais permanents, mais la pression politique pousserait peut-être le retrait du barrage.

6.6 Souper des Fêtes

M. Alain Desmarais propose le 10 ou le 17 décembre. Les directeurs donnent carte blanche pour le repas.

6.7 Sondage

M. Yvon Courchesne présente les résultats du sondage.

6.8 Commune : pancarte et reprofilage

M. Jean-Guy Dupuis fait un rapport sur la Commune de Baie-du-Febvre. Au moment du Conseil d'administration, 2 400 \$ étaient déjà amassés pour la chasse contrôlée. M. Dupuis précise que la chasse aux canards rapporte 6000 \$ et la chasse aux cerfs de Virginie 3000\$.

M. Jean-Guy Dupuis va planter des pancartes à l'entrée des marais pour avertir les chasseurs. Le reprofilage a été fait, mais nous n'avons pas de nouvelles de Philippe Brodeur concernant les résultats.

6 Levée de l'assemblée

L'ordre du jour étant terminé, il est proposé par M. Joanie Otis et appuyé par M. Jean-Guy Dupuis .que la rencontre soit levée à 21 h 15.

Joanie Otis, secrétaire